

## Compte rendu de séance

Séance du 11 octobre 2023

L' an 2023 et le 11 octobre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle communale de La Lande-Chasles, sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

**Présents** : Mr ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mr BERSON Christophe, Mr CANTIN Jeannick, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mr LECLERC Sylvain, Mr MIGNOT Raymond, Mme POIRRIER Angélique et Mr SAMSON Thierry.

**Excusé(s)** : Mlle Morgane PERROCHON

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 09
- Présents : 08

**Date de la convocation** : 04/10/2023

**Date d'affichage** : 04/10/2023

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur

le :

et publication ou notification

du

**A été nommé(e) secrétaire** : Mr Jeannick CANTIN

## SOMMAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

- Fonds de concours dépannage éclairage public SIEMEL 2022-2023
- Devis R4S : Remplacement éclairage salle communale et bar extérieur
- Cautions salle des fêtes : interventions du 16 septembre et 22 septembre 2023
- Protocole ménage salle communale
- Cérémonie du 11 novembre 2023
- Organisation et projet vœux du Maire 05 janvier 2024
- Appel articles bulletin communal décembre 2023
- Rénovation retable église
- Questions diverses

Présentation par Messieurs Sylvain Leclerc, conseiller municipal et Gilles Poirier, ingénieur agronome et habitant de La Lande-Chasles, du projet de fauchage raisonné pour fin 2023 et l'année 2024.

Premier plan proposé pour 2024 mentionnant les 4 actions à réaliser :

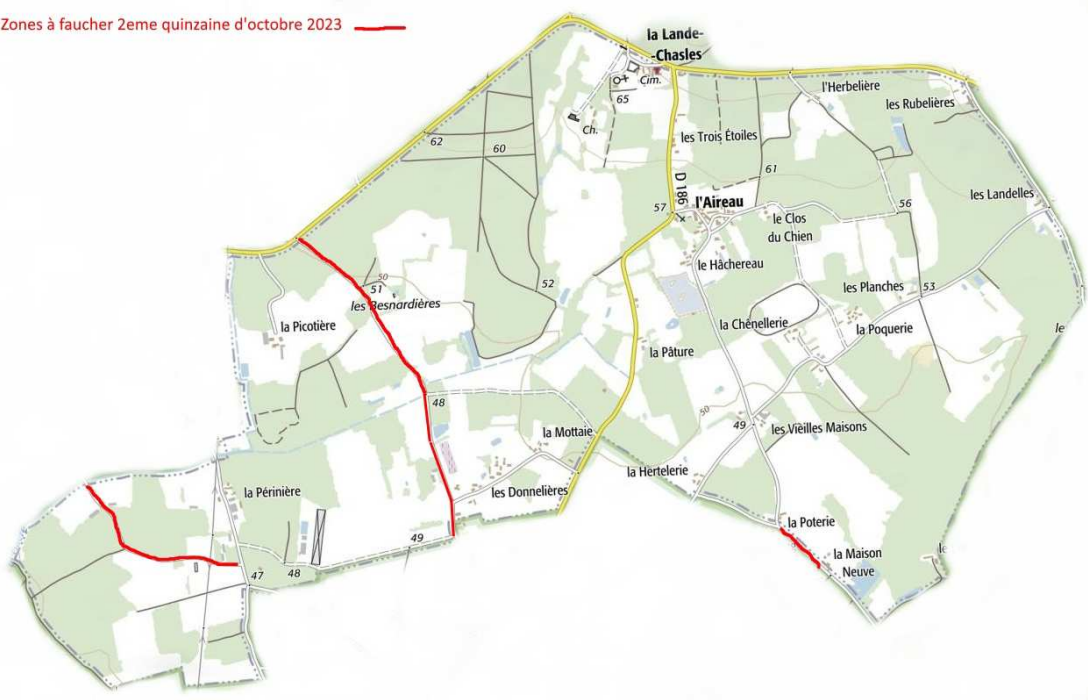
- Fauchage raisonné sur les voies communales (2 fauches et 1 broyage)
  - Voies communales concernées par un seul broyage hivernal
  - Fauchage de sécurité sur 4 intersections
  - Tontes à la salle communale, aire de pique-nique et accès église, ainsi que le parking de la société L'Union
- Petit rappel : chaque propriétaire d'habitation reste maître de l'entretien devant chez lui.



Deuxième plan proposé sur l'action à réaliser fin octobre 2023 :

- Fauchage raisonné uniquement sur les secteurs suivants : La Périnière vers Bois-Maudet, route des sangliers et fin de la route Bernard Jousset de la poterie à la Maison Neuve.

Zones à faucher 2eme quinzaine d'octobre 2023



Une partie du prochain bulletin municipal fera écho à ce projet, ainsi qu'une page spécifique sur le site internet communal. Le Maire reste à disposition pour tous renseignements complémentaires. L'ensemble du conseil municipal remercie Sylvain Leclerc et Gilles Poirier pour ce travail réalisé en commun. Un travail pragmatique qui associe respect de la nature et économies budgétaires.

### **1 – Fonds de concours dépannage éclairage public SIEMEL 2022-2023**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le coût des dépannages effectués sur le réseau d'éclairage public de la collectivité, pendant la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023 : Le coût cumulé de ces dépannages s'élève à 757,32 euros TTC ; Au regard du règlement financier arrêté en date du 26 avril 2016 (taux de fonds de concours par opération 75%), le montant du fonds de concours à verser par la collectivité sera de : **568,00 euros TTC**.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

### **2 – Devis éclairage salle communale et bar extérieur :**

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise r4s pour les travaux suivants : remplacement des dalles et panneau lumineux pour la salle des fêtes et remplacement de deux éclairages du bar extérieur.

Après concertation, le conseil municipal demande une deuxième proposition d'une autre entreprise avec en complément le changement des halogènes extérieurs en led, et le remplacement de 2 néons sous le auvent, pour valider à la prochaine réunion de conseil municipal.

### **3 – Cautions salle des fêtes :**

Suite à l'intervention et à la présentation des circonstances pour les locations des week-ends du 16 septembre (bruit) et 22 septembre 2023 (feu d'artifice), le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la moitié de la caution pour non respect du règlement intérieur, soit 100 euros pour chacun.

### **4 – Octobre Rose :**

A l'initiative de Monsieur Thierry Samson, conseiller, le conseil municipal décide de verser 100 euros à la ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre rose, campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

### **5 – Protocole ménage salle communale :**

Un tableau sera présenté au prochain conseil municipal de novembre 2023, rappelant aux locataires les tâches ménagères à faire avant l'état des lieux sortant.

Monsieur le Maire a également fait une demande pour l'entretien occasionnel par une entreprise extérieure sur la période d'avril à octobre, et de manière ponctuelle au vu de l'état de la salle.

### **6 – Divers :**

Cérémonie du 11 novembre 2023 : le rendez vous pour la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 est fixé à 8h30 devant la mairie. Seront invités, la gendarmerie, les élus locaux, les habitants, les porte-drapeaux et les membres du conseil municipal. Boissons chaudes seront proposées à la Société de boule de fort à l'issue de la cérémonie, prises en charge par la mairie.

Particularité cette année lors de cette cérémonie, il sera procédé à la remise de la médaille de la défense nationale, agrafe essais nucléaires, à plusieurs marins de l'amicale des anciens marins du TCD Orage, dont le siège social est sur la commune de La Lande-Chasles. Le capitaine de corvette honoraire Piton de Saumur procédera à la remise des décorations. La cérémonie sera présidée par Monsieur Jeannick Cantin, 1er adjoint, compte tenu que le maire sera en uniforme militaire et qu'il ne peut cumuler les deux fonctions. Plusieurs porte-drapeaux seront présents.

Vœux : la soirée des vœux du Maire, aura lieu vendredi 5 janvier 2024, à la salle communale. Il sera proposé une exposition photo réunissant les 50 plus belles et originales photos du challenge toujours en cours du blason communal à travers le monde. Cette exposition photo restera ouverte samedi 6 et dimanche 7 janvier 2024. A ce jour, il manque encore 31 pays et plus de 2 660 photos ont été reçues. ENCORE un Grand MERCI à tous les participants.

Accueil à partir de 19h30 des invités, habitants et entreprises ainsi que les nouveaux habitants, et nouveaux nés en 2023. Un apéritif dînatoire sera proposé, en toute convivialité à la suite de l'intervention du maire.

Colis de Noël : 29 colis sont prévus et seront distribués le samedi 23 décembre 2023. Le conseil a validé la même formule que l'an passé : colis complet proposé par l'entreprise "Ducs de Gascogne" et fromage de l'entreprise Ory de La Lande-Chasles.

Bulletin municipal : Appel à articles pour le prochain bulletin municipal. Une partie du bulletin sera sur le fauchage raisonné afin de permettre à tous d'avoir clairement toutes les informations sur ce sujet. ; et également les projets à venir pour 2024-2026, fin du mandat actuel. Les associations sont également invitées à transmettre leurs informations.

Rénovation retable : Il a été demandé à l'école supérieure de l'Art et du Design de Tours de procéder à un devis pour la rénovation du retable dans l'église Saint Jean de La Lande-Chasles. Partie murale représentant St Jean-Baptiste et le Christ dans le chœur de l'église derrière l'autel. Une réponse positive a été reçue pour une visite des étudiants sur ce sujet en mars-avril 2024. Des demandes de subventions seront ensuite demandées pour des travaux envisagés en 2025 par la même école.

Toiture mairie : Suite vue aérienne par un drone, il est noté quelques ardoises à remettre en place, et une lucarne à changer sur l'arrière. Il est souhaitable également de mettre un chapeau sur les deux cheminées. Des demandes de devis seront faites.

Location salle des fêtes aux associations communales : Afin de permettre l'équité entre les différentes associations dont le siège social est sur la commune (Comité des fêtes, Société L'Union, Amicale TCD Orage, Rando ferme), le conseil municipal décide la gratuité pour 3 locations par an maximum aux associations, Un avenant sera porté au règlement . Les associations seront tenues de bien vouloir transmettre à la mairie leurs souhaits, afin de bénéficier de la salle suivant les disponibilités.

Travaux mairie 2024 : Afin de pouvoir bénéficier de plusieurs subventions, des devis complémentaires seront demandés au niveau ameublement. Le local WC sera intégré à la liste des travaux de rénovation, en complément du secrétariat, du hall d'entrée porte du milieu et de la salle du conseil / Mariage - Tiers lieu Aidants-Connect. Le dossier sera ensuite envoyé à la préfecture et au Département en janvier 2024 pour les travaux envisagés avant septembre 2024.

Fibre optique antenne 4G : Le réseau fibre pour les habitants étant différent de celui nécessaire au fonctionnement optimal de l'antenne 4G à la salle communale. Orange a donc du faire venir un câble spécifique par la D62, venant de Bois-Maudet. Une partie de la fibre bénéficie d'un passage enfoui au bourg et aux Trois Etoiles. Une demande officielle a été faite pour supprimer le poteau métallique à gauche de l'entrée du château, et l'enfouissement du câble devant cette entrée.

Vidange salle communale : Il a été procédé à la vidange du bac dégraisseur. Concernant les toilettes extérieures, peu utilisées dans le contexte actuel (vétusté). Monsieur le Maire propose la destruction et un nouvel aménagement sanitaire pour 2024. Devis à l'étude.

Enceintes salle communale : l'installation finale des enceintes complémentaires au fond de la salle ainsi que de la mise en fonction de la barre webcam au dessus de l'écran du vidéoprojecteur seront effectuées après l'activation théorique de l'antenne 4G prévue mi-novembre 2023.

Course caisses à savon : La commune de La Lande-Chasles va participer à la course prévue lors de la foire aux pommes de Mouliherne, le samedi 21 octobre (50 voitures prévues). Entraînement le matin, et course l'après-midi. Au volant, Jean-Luc Deschamps, conseiller municipal. Les habitants sont conviés à venir supporter l'équipe de La Lande-Chasles !

Séance levée à : 22h

Prochain conseil municipal, le mercredi 15 novembre 2023 à la salle communale, à 20h.

En mairie, le 12 octobre 2023

Le Maire

Jean-Christophe ROUXEL